École de Sainte-Luce – Des Bois-et-Marées

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS 2025-2026

PROCÈS-VERBAL de la rencontre tenue le mardi 9 septembre 2025, à 19h00, à l'école des Bois-et-Marées, local 120.

PRÉSENCES : Voir le document joint.

---

1. Mot de bienvenue

Madame Annie-France Guay, directrice de l'école, souhaite la bienvenue aux parents présents à la rencontre. La séance débute à 19h05.

2. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par monsieur Francis Belleville, appuyé par madame Stéphanie Labrie-Bacon, que madame Karine Morissette soit désignée secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Annie-France Guay procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par madame Joannie Martin, appuyé par monsieur Francis Belleville, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 septembre 2024

Madame Annie-France Guay fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 septembre 2024. Mme Joannie fait la mention d'une erreur concernant la date du pied de page de la première page du procès-verbal. Il est proposé par madame Lucie Claveau, appuyé par madame Joannie Martin, d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Survol du rapport annuel de l'école pour 2024-2025

Madame Annie-France Guay présente le rapport annuel qui a été produit pour l'année 2024-2025. Ce dernier rappelle les séances tenues par le conseil d'établissement, les activités et les décisions prises pour l'année scolaire 2024-2025, ainsi qu'un compte-rendu sur la réussite des élèves des deux écoles.

6. Informations sur les différents comités

6.1 Conseil d'établissement

Madame Annie-France Guay explique le rôle du Conseil d'établissement, qui consiste à participer essentiellement aux décisions importantes concernant l'établissement scolaire et les élèves. Un sondage a circulé auprès des parents à savoir la formation du conseil d'établissement et la majorité ont voté statuquo, ce qui veut dire, six parents, quatre enseignants, un personnel de soutien, un au service de garde ainsi qu'un membre de la communauté. Nous avons également deux personnels enseignants substituts.

6.2 Organisme de participation des parents (O.P.P.)

Madame Annie-France Guay explique le rôle de l'Organisme de participation des parents (O.P.P.), dont la fonction est de réaliser divers projets et activités en collaboration avec le personnel de l'école. En début d'année, Mme Amélie Lepage a contacté les membres de l'OPP pour leur faire part de leurs idées pour travailler en collaboration avec le conseil étudiant. Un groupe Teams a été créé avec les parents et les membres du personnel concerné pour pouvoir communiquer plus facilement. Mme Lucie Labrie-Bacon explique qu'ils sont présentement quatre parents et que d'autres gens sont également les bienvenus.

6.3 Comité de parents

Madame Annie-France nous communique des informations sur le fonctionnement du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares. Ce comité est composé de parents désignés des différents conseils d'établissements et joue un rôle consultatif sur les décisions prises par le conseil d'administration du CSS des Phares. Étant donné la sortie de Mme Carrier en tant que notre déléguée de parents, Mme Annie-France mentionne qu'il faudra nommer au prochain CE la personne qui prendra la relève.

7. Remerciements aux personnes dont le mandat au conseil d'établissement se termine

Des remerciements sont adressés à Mme Joannie Martin, M. Francis Belleville et Mme Nancy Carrier pour leur implication dans le conseil d'établissement, leur mandat venant à échéance cette année. Nous avons trois postes de parents de disponibles ainsi qu'un membre de la communauté à combler.

8. Élections

8.1 Proposition pour la nomination d'un président d'élection

Nous n'avons pas eu besoin de déclencher des élections.

8.2 Proposition pour la nomination d'une secrétaire d'élection

Nous n'avons pas eu besoin de déclencher des élections.

8.3 Proposition pour la nomination de deux scrutateurs

Nous n'avons pas eu besoin de déclencher des élections.

8.4 Élections aux postes des représentants au CÉ 2025-2026 (Article 42 LIP)

8.4.1 Postes pour un mandat de deux ans

Mesdames Marie Carrier, Stéphanie Labrie-Bacon et M. Brian Page se présentent aux trois postes vacants pour un mandat de deux ans. Aucune autre candidature n'est proposée. Ils sont donc élus sans opposition.

8.4.2 Poste annuel

Aucun poste annuel n'est disponible.

8.4.3 Représentant de la communauté

Monsieur Francis Belleville de l'école des Bois-et-Marées se présente au poste de représentant de la communauté. Aucune autre candidature n'est proposée. Monsieur Francis Belleville est élu sans opposition.

8.5 Ouverture des mises en candidatures et fermeture

Après présentation des volontaires, la période de mise en candidature est fermée.

8.6 Nomination des membres

Voici la nouvelle composition du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026 :

Nom	***École***	***Rôle***	***Durée du mandat***
Berthelot, Julie	BEM	Enseignant (sub.)	
Carrier, Marie	BEM	Parent	2 ans (2027)
Bois, Caroline	BEM	Enseignante	
Labrie Bacon, Stéphanie	BEM	Parent	2 ans (2027)
Castonguay, Vanessa	BEM	Service de garde	
Cormier-Roussel, Josée	STL	Enseignante	
Lepage, Amélie	BEM	Enseignante (sub.)	
Katancevic, Alexandra	BEM	Parent	2 ans (2026)
Belleville, Francis	BEM	Représentant de la communauté	1 an (2026)
Lagacé-Claveau, Émilie	BEM	Enseignante	

Nom	*École*	*Rôle*	*Durée du mandat*
Page, Brian	BEM	Parent	2 ans (2027)
Sylvie Gagné	BEM	Enseignante	
Rioux, Lucie	BEM	Personnel de soutien	
Amélie Lepage	BEM	Enseignante (sub.)	
Soucy, Stéphanie	BEM	Parent	2 ans (2026)
Claveau, Lucie	BEM	Parent	2 ans (2026)

Les rôles seront distribués lors de la première séance régulière du conseil d'établissement qui aura lieu en octobre prochain.

9. Nomination des représentants au Comité de parents (Article 47 LIP)

Madame Lucie Claveau se porte volontaire pour prendre le mandat en tant de représentante au Comité de parents. Tous acceptent à l'unanimité. Madame Stéphanie Soucy agira encore comme substitut, son mandat n'étant pas terminé.

10. Formation de l'O.P.P. (Organisme de participation des parents) selon volontariat

Madame Annie-France Guay souligne la participation importante des parents qui ont formé l'O.P.P. au cours de la dernière année scolaire. Plusieurs campagnes de financement ont été tenues, notamment pour le projet d'aménagement de la cour d'école. D'autres activités se tiendront cette année, les informations suivront en temps et lieu.

Un comité de quatre parents avait été formé, mais malheureusement une maman a dû abandonner à la suite de problèmes de santé. Un nouveau comité a été formé et se compose comme suit :

Nom
Marie Carrier
Stéphanie Soucy
Stéphanie Labrie Bacon
Marie-Claude Desbois

11. Levée de la séance

Après épuisement de l'ordre du jour, il est proposé par madame Karine Morissette, appuyé par madame Joannie Martin, de lever la séance à 20 h 08. Adopté à l'unanimité.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le 21 octobre 2025 à 19h00.

Secrétaire de la rencontre : Karine Morissette